CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E168137** **VALABLE JUSQU'AU** **27/02/2027**

ÉDITÉ LE 03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 2016 B 356

Siret : 819 828 856 00016

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 4205104

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4791191204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4791191204

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/12/2025

Raison sociale : ETS GOSTOVIC

10 RUE DE L'ILE NAPOLEON
68390 SAUSHEIM

Téléphone : 03 89 45 23 33 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
PELLETANT JERRY PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.gostovic.com

E-mail : contact@gostovic.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 887 876 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3521	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante)	8	19/03/2026
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	8	27/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 10:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.